



22-C-0147

Séance du vendredi 24 juin 2022

DELIBERATION DU CONSEIL

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS - COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2021 - ADOPTION

I. Rappel du contexte

Conformément aux dispositions de l'article L 5217-10-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, après examen du compte de gestion, le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe transports est présenté au vote du Conseil de la Métropole.

Chaque budget (le budget général et 6 budgets annexes) fait l'objet d'une délibération spécifique

II. Objet de la délibération

1. Présentation du budget annexe transports

Le budget annexe transports retrace les charges et produits du service public industriel et commercial qui gère les investissements et l'exploitation du réseau de transports collectifs. Il est soumis à la nomenclature comptable M43. L'exploitation fait l'objet d'une concession de service public (CSP).

Son statut de service public industriel et commercial emporte les conséquences suivantes :

- l'activité est retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service,
- le financement de l'exploitation du service est assuré par le versement mobilité (VM), la tarification du service et par le budget général qui verse une subvention d'équilibre,
- ce budget est tenu en hors taxe.

Budget	Date de création	Type de service public	Nomenclature comptable	Modes de gestion	Gestion de la TVA
Transports	01/01/2003	SPIC	M 43	concession de service public	Budget Hors taxe

La balance et les résultats sont joints en annexes (annexe 1 et 2).

2. Évolution des masses budgétaires réelles

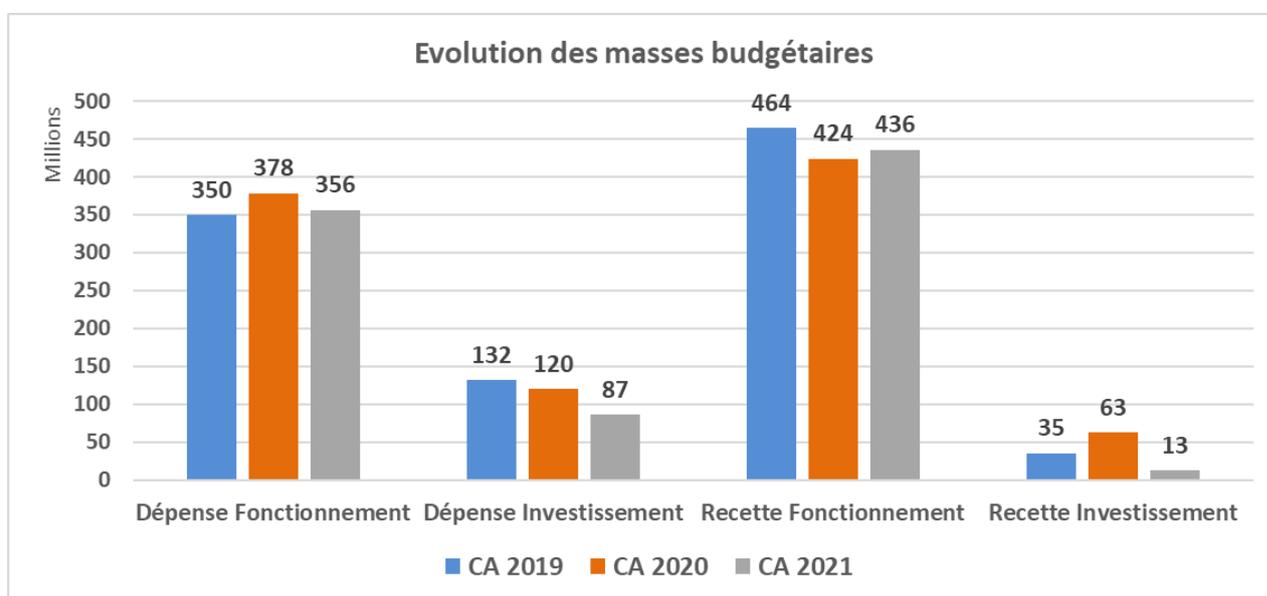
L'analyse du compte administratif est réalisée sur les mouvements réels hors résultats reportés et lignes de trésorerie.

La concession de service public transports mise en œuvre depuis le 1er avril 2018 modifie la structure du budget transports de la MEL qui comptabilise depuis 2019 les recettes propres du contrat, essentiellement les recettes tarifaires perçues auprès des usagers, et non plus un coût net comme précédemment. Le contrat impacte également la section d'investissement. La MEL finance, sans passer par le concessionnaire, une partie du renouvellement des biens affectés au service public.

En 2021, le total des dépenses réelles s'élève à 442,8M€ soit -56M€ (-11,2%) par rapport à 2020.

La section d'investissement représente 20% des dépenses.

Le total des recettes réelles s'élève à 448,4 M€ soit -39 M€ (-8%) par rapport à 2020.



3. Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, hors résultats reportés, s'élèvent à 356,2 M€. Leur taux de réalisation au regard du budget primitif est de 101%.

La fusion avec la CCHD a généré des opérations comptables liées à la fusion (apurement de rattachements) qui viennent augmenter le niveau des réalisations (tant en dépenses qu'en recettes) pour l'exercice 2020 à hauteur de 13,16M€. Par ailleurs, les taxes foncières 2019 ont été exécutés en 2021 pour un montant de 11,5 M€ du fait de ces opérations de fusion. Globalement, ces opérations ont généré un différentiel de +1,7 M€ sur 2020 qu'il convient de neutraliser. Sans ces opérations, le montant des dépenses de fonctionnement en 2020 s'élève à 376,8 M€ et la variation CA 2021/ CA 2020 des dépenses de fonctionnement s'établit à -20,6 M€ (soit -5,5 %).

Dépenses de Fonctionnement	2020		2021		Taux de réalisation
	BP	CA	BP	CA	
Charges à caractère général	321 698 878	324 193 665	318 788 978	325 955 824	102%
<i>dont concession de service public</i>	305 835 508	310 163 233	307 782 294	306 137 194	99%
<i>dont autres</i>	15 863 370	14 030 432	11 006 684	19 818 630	180%
Charges de personnel	4 366 435	3 970 040	4 387 961	3 950 932	90%
Autres charges de gestion courante	13 868 860	14 475 900	14 235 080	14 399 589	101%
<i>dont intégration tarifaire</i>	5 120 000	4 750 299	5 300 000	4 300 796	81%
<i>dont Contribution Economique Territoriale (CET)</i>	6 181 350	6 583 514	6 274 070	5 810 438	93%
<i>dont versement lignes pénétrantes</i>	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 962 836	148%
<i>dont CSP transport</i>	150 000	598 361	150 000	860 297	574%
<i>dont autres dépenses</i>	417 510	543 726	511 010	465 222	91%
Autre	200 000	55 621	120 000	90 700	76%
Dépenses de gestion	340 134 173	342 695 226	337 532 019	344 397 045	102%
Charges financières	18 511 122	20 628 189	14 679 741	10 290 677	70%
Charges exceptionnelles	140 000	15 159 049	1 483 339	1 496 807	101%
Dépenses de fonctionnement	358 785 295	378 482 465	353 695 099	356 184 530	101%

Les dépenses de fonctionnement sont principalement composées :

- **des dépenses de gestion** : 344,4M€. Elles correspondent aux :

- **Versements aux partenaires** : 320,5 M€, soit 90% des dépenses de fonctionnement. Ce montant couvre notamment le versement au délégataire (coût de la Concession de Service Public (CSP) (307 M€) et remboursement de la Contribution Economique Territoriale (5,8 M€)) , le versement à la SNCF au titre de l'intégration tarifaire (4,3 M€), et la compensation versée au Conseil Régional pour les lignes pénétrantes (3 M€).

- **Charges à caractère général hors CSP** : 19,8 M€, soit 5,6% des dépenses de fonctionnement. Elles correspondent essentiellement aux taxes foncières (16,8 M€), aux dépenses relatives aux études (1,2 M€) et aux dépenses de maintenance (1,2 M€). A ces dépenses s'ajoutent les refacturations des charges de structure¹ (0,6 M€).
- **Charges de personnel** : 3,95 M€. Ces dépenses sont constituées des frais directs de personnel (3,1 M€) et de la refacturation des fonctions support (0,8 M€). L'effectif pourvu en 2021 est de 50 postes dont 48 postes de titulaires et 2 postes de non titulaires.
- **Autres dépenses** : 0,5 M€.

- **des charges financières relatives à la dette**: 10,3M€, soit 2,9% des dépenses.

- **des charges exceptionnelles**, pour 1,5 M€ correspondant en 2021 à des annulations de titres.

En parallèle, les recettes de fonctionnement, hors résultats reportés, s'élèvent à 435,7M€. Leur taux de réalisation est de 101%. Comme en dépenses, la fusion avec la CCHD a généré des opérations comptables liées à la fusion (apurement de rattachements et taxes foncières) qui font varier le niveau des réalisations pour l'exercice 2020 de -13,2M€ en recettes de fonctionnement. Sans ces opérations, le montant des recettes de fonctionnement 2020 s'élève à 411,1M€, et la variation CA 2021/ CA 2020 des recettes de fonctionnement s'établit à +24,6M€ (soit +6%).

Recettes de fonctionnement	2020		2021		Taux de réalisation
	BP	CA	BP	CA	
Versement mobilité	247 469 000	244 781 193	242 023 000	260 711 538	108%
Subventions et autres produits	5 886 185	6 258 033	5 916 195	5 874 205	99%
Produits de gestion hors vers. BG et CSP	253 355 185	251 039 225	247 939 195	266 585 742	108%
Versements du budget général	90 514 512	81 941 944	68 245 833	79 934 000	117%
Reversement recettes CSP transports	102 832 000	70 303 460	96 774 185	84 507 327	87%
Total produits de gestion	446 701 697	403 284 630	412 959 213	431 027 070	204%
Produits exceptionnels	1 060 010	20 796 345	1 688 701	4 267 391	253%
Cessions			16 000 000	0	0%
Produits financiers			0	1 744	
Reprises provisions		180 903	0	396 940	
Total	447 761 707	424 261 877	430 647 914	435 693 145	101%

¹ Ces refacturations (neutres en budget consolidé) correspondent à la quote-part du budget transports au titre de la masse salariale des fonctions supports (pôles finances, ressources humaines, administration et secrétariat général) et des charges de structure des services opérationnels (loyers, fournitures, matériel informatique, véhicules).

Elles sont principalement composées :

- **des produits de gestion** : 431 M€, qui représentent 99% des recettes de fonctionnement, composées :
 - **du Versement Mobilité (VM)** : 260,7 M€, soit 60% des recettes de fonctionnement ; en progression sensible du fait du rattrapage suite au fort effet COVID-19 en 2020,
 - **des participations du budget général** pour 79,9 M€ soit 18% des recettes,
 - **des recettes tarifaires (reversement de la CSP transports)** : 84,5 M€, en hausse par rapport à 2020 mais à un niveau encore significativement inférieur à celui enregistré avant crise (105,7M€ en 2020),
 - **des subventions (5,9 M€)**, composées notamment pour 5,5M€ des participations au titre du transport des lycéens et des collégiens.
- **des produits exceptionnels** : 4,3 M€. Ces produits exceptionnels correspondent essentiellement à des pénalités perçues dans le cadre de la CSP transports.
- **Des reprises de provision** : 0,4M€ correspondant à la reprise des provisions constituées pour les contentieux Autobus à gaz (pour 0,1 M€) et RBS (pénalités de paiement tardif pour 0,3 M€).

4. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement, hors résultats reportés, s'élèvent à **86,6 M€** et diminuent de -33,7 M€, soit -28%/2020. Leur taux de réalisation s'élève à 67%.

Dépenses d'Investissement	2020			2021		
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation
Etudes	1 643 270	220 051	13%	3 241 976	2 197 863	68%
Acquisitions / Matériel	19 189 000	17 590 405	92%	16 094 100	13 948 015	87%
Travaux	70 667 384	52 952 951	75%	68 062 556	31 178 934	46%
Autres		3 183 500				
Total Inv. Hors dette	91 499 654	73 946 907	81%	87 398 632	47 324 812	54%
Restes à réaliser					578	
Invest.hors dette y c les RAR	91 499 654	73 946 907	81%	87 398 632	47 325 390	54%
Amortissement de la dette	46 500 000	46 368 212	100%	41 260 000	39 273 323	95%
Total	137 999 654	120 315 119	87%	128 658 632	86 598 713	67%

Les dépenses d'investissement (hors amortissement de la dette) atteignent **47,3M€ en 2021**, contre 73,9 M€ en 2020, soit une diminution de -36%.

Elles sont principalement composées de travaux (31,2 M€), d'acquisition (13,9 M€), et de frais d'études (2,2M€).

Les principales dépenses financées en 2021 concernent :

- **le doublement des quais et des rames de la ligne 1 du Métro** : 8 M€.
- **les dépenses d'investissement liées à la maintenance du réseau de transports** : **28,5M€**. Ces dépenses concernent principalement le renouvellement du parc roulant (15,3M€ dont 13,9M€ pour le renouvellement des bus) et des dépenses d'infrastructures (6,5M€ dont 5,4M€ pour des travaux d'infrastructures relatifs au métro). A cela s'ajoutent les dépenses pour l'aménagement du réseau de transports (5,1M€), pour la signalétique (1M€) et pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (0,6M€).
- **le développement de l'offre de réseau de surface** : 1M€ correspondant aux dépenses en phase d'achèvement des travaux de la LIANE 5 et de l'achèvement des travaux de la LIANE 2.
- **la poursuite du déploiement du contrôle d'accès dans le métro**: 4,5M€ en 2021, opération en phase d'achèvement.
- le développement de l'intermodalité des transports : 2,9M€. Ces dépenses ont concerné en 2021 essentiellement les travaux d'aménagement du parking relais dans le cadre du pôle d'échange de la Gare de Tourcoing (2,6M€) et la poursuite des travaux d'extension des parcs relais de Don Sainghin (0,1M€) et de la construction des parkings relais provisoires Rue de Comines à Armentières (0,1M€).
- la construction d'une centrale photovoltaïque sur un site de dépôt de bus: 0,8M€
- le lancement **des études pour la mise en œuvre du Schéma Directeur des Infrastructures de Transport (SDIT)** pour 1,2M€.

Les recettes d'investissement, hors résultats reportés, s'élèvent à **13,8 M€** et diminuent de **-49,3 M€**, soit -78%. Cette baisse s'explique par un recours nul à l'emprunt en 2021 (-55,8 M€). Hors dette, les recettes d'investissement atteignent donc 13,8 M€ (+6,4 M€/CA 2020) et leur taux de réalisation est de 99% (après RAR).

Recettes d'Investissement	2020			2021			Evol. en valeur	Evol. en %
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation		
Transferts de TVA	4 348 700	124 601	3%	0	4 223 881		4 099 280	3289,9%
Subventions et remboursements avances	14 986 580	6 978 566	47%	13 951 236	8 418 033	60%	1 439 466	20,6%
Autres	0	242 839		0	39 051		-203 788	-83,9%
Total Inv. Hors dette	19 335 280	7 346 006	38%	13 951 236	12 680 964	91%	5 334 958	72,6%
Restes à réaliser					1 111 255		1 111 255	
Invest.hors dette y c les RAR	19 335 280	7 346 006	38%	13 951 236	13 792 220	99%	6 446 214	87,8%
Emprunts et dettes assimilées	31 053 093	55 770 179	180%	39 879 712	0	0%	-55 770 179	-100,0%
Total	50 388 373	63 116 185	125%	53 830 948	13 792 220	26%	-49 323 966	-78,1%

Ces recettes sont principalement composées :

- **des transferts de droits à déduction à TVA : 4,2 M€**
- **des subventions d'équipement** obtenues dans le cadre des principaux projets d'investissement : 8,4 M€:
 - 5,8 M€ dans le cadre du projet de doublement du Métro (5,3 M€ du Département du Nord, 0,4 M€ de la Région, 0,1 M€ de l'État) ;
 - 1,8 M€ perçus dans le cadre de la dotation DSIL pour le projet de Pôle d'échanges multimodal à Seclin ;
 - 0,4 M€ dans le cadre de l'extension du parc relais de Don Sainghin ;
 - 0,4M€ de subventions diverses.

5.Résultats et agrégats financiers

Les niveaux d'épargne du budget annexe transports progressent :

- **L'épargne brute s'élève à 79,1 M€, en augmentation de +33,5 M€ (+73,5%/2020) ;**
- L'épargne nette s'établit à 39,8 M€ en progression de +40,6 M€ ;
- L'encours de dette diminue de 39,2 M€ et atteint 414,4 M€ **(-8,7% / 2020)**.
- **La capacité de désendettement** du budget transports diminue de -4,7 ans, pour atteindre 5,2 ans.

Soldes intermédiaires de fonctionnement		
	CA 2020	CA 2021
Recettes de fonctionnement	424 080 975	435 296 205
Dépenses de fonctionnement	378 482 465	356 184 530
Epargne brute	45 598 510	79 111 676
Amortissement de la dette	46 368 212	39 273 323
Epargne nette	-769 702	39 838 353
Solde provisions	180 903	396 940
Résultats		
Résultat de fonctionnement	-25 971 211,94	4 985 019,66
Résultat reporté de fonctionnement	16 226 841,11	2 039 352,71
Résultat cumulé de fonctionnement	-9 744 370,83	7 024 372,37
Résultat d'investissement	26 335 414,07	606 425,41
Résultat reporté d'investissement	-14 513 985,54	-1 327 422,73
Résultat cumulé d'investissement	11 821 428,53	-720 997,32
Résultat global	2 077 057,70	6 303 375,05
Solde des restes à réaliser	0,00	1 110 677,40
Résultats définitifs	2 077 057,70	7 414 052,45
Ratios et encours de dette		
Epargne brute/recettes de fonctionnement	10,8%	18,2%
Financement de l'investissement	37,9%	83,3%
Encours de dette	453 674 338	414 401 015
Capacité de désendettement	9,9	5,2

Résultat 2021 :

Le **résultat global** de clôture de l'exercice 2021 de la section de fonctionnement présente un excédent de 7 024 372,37 €. La section d'investissement fait apparaître un déficit d'investissement de clôture (après reports) de -720 997,32 €.

Le résultat global de clôture (toutes sections confondues) et après intégration des restes à réaliser s'établit à **7 414 052,45 €**.

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) d'approuver le compte administratif 2021 ainsi présenté,
- 2) de constater les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables du compte de gestion, hormis s'agissant du montant du solde d'exécution de la section d'investissement 001 (étalement de la correction du solde d'exécution de la section d'investissement),

3) d'acter que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Comptable du Trésor de la Métropole Européenne de Lille qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

4) de constater les restes à réaliser pour un montant de 577,91 € de dépenses et 1 111 255,31 € de recettes ;

5) de déclarer les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

M. Damien CASTELAIN n'ayant pas pris part au vote.